

PV BUREAU DIRECTEUR DU 27/10/2025 EN VISIO

Membres présents:

Jean Pierre BRUYERE, Claudine CARADONNA, Eugénie CAUCHIE, Stéphane FERRIGNO, Chantal LACOGNATA, Frédéric LOGERAIS, Frédéric MATHIEU, Nathalie MESSANG, Cyrille NERIN, Franck PRELLWITZ, Jean-Claude ROUGER, Thierry SYLVESTRE, Daniel ZAZZI

Membres excusés:Membre non invité:

Yves CRESPIN

Invités:

Béatrice HEINRICH, Bruno ZORZITTO

Ouverture

Jean Pierre Bruyère ouvre la séance à 19h.

Intervention de Jean Pierre Bruyère, Président Ligue Sud

- Le bilan financier de la FFBB, présenté lors de son Assemblée Générale est déficitaire de 3,8 millions d'euros, en raison du coût des JO 2024 et de l'inflation. Il est demandé à tous les services fédéraux de réduire de 17% leurs budgets.
- La FFBB a validé l'organisation de l'Open Plus 2000 à Vitrolles.
- Obtention de 2 subventions pour l'organisation de Job Dating (Avignon et Marseille)
- Plusieurs courriers sont en cours de traitement par les commissions (Ville de Pertuis, Arbitrage Coupe Sud plateau d'Avignon, Les Angles). Les réponses seront apportées par les commissions concernées.

Intervention Cyrille Nerin, Secrétaire Général :

- Après quelques semaines de mise en retrait partielle pour raison de santé, le traitement des dossiers en retard se finalisent. Plusieurs notes d'informations sont en cours (Esprit Sportif, Offre informatique, ...), le PV du Codir du 6/09 est terminé et disponible sur e-ffbb.
- 49 missions de service civique ont été attribuées aux structures de la Région Sud, soit 11 de plus qu'initialement attribuée. Il est rappelé que je me tiens à disposition des structures par téléphone ou par mail, service.civique@sudbasketball.fr
- Statut Régional du Technicien :
 - Le contrôle des niveaux minimum requis dans les championnats a été transmis aux clubs le 10/09, et les premières corrections y ont été apportées. Il est à signaler que certaines fiches licenciés Fbi ne sont pas à jour au niveau des diplômes, ce qui complique le contrôle.
 - Les premières séances de revalidation des entraîneurs régionaux se sont déroulées. Un état sera fait fin novembre et transmis aux clubs.
 - La procédure de contrôle de la présence des entraîneurs est faite en collaboration avec la Commission Sportive 5x5. Seul le gestionnaire du Statut Régional du Technicien en assure le suivi. Les déclarations de remplacements temporaires fonctionnent correctement, le sérieux des clubs est à souligner.
 - Un mail dédié au Statut Régional du Technicien est mis en place pour soulager le mail générique de la Ligue, statut.entraineur@sudbasketball.fr
- Il est proposé au Bureau Directeur la validation des conventions de mises à disposition des Conseiller Techniques de Ligue et de Comités dans le cadre des actions de l'IRFBB. Adopté à l'unanimité.
- Une attention particulière est demandée aux clubs engagés en Coupe Sud. Le Final Four se déroule les 13 et 14 décembre prochain et certains clubs de Championnats de France (NM3 et NM2) ont déplacé des rencontres de championnats à ces dates. Ils ont été prévenus. Toute absence au Final Four sera considérée comme « Forfait » et l'équipe ne sera pas qualifiée pour le niveau national.
- Rappel des prochaines dates importantes à venir :
 - 28/10 – Tirage 1/4 finales de la Coupe Sud
 - 14-15/11 – Réunion de Zone à Bouc Bel Air
 - 21/11 – Conseil Stratégique IRFBB et Conseils des Présidents
 - 22/11 – Comité Directeur Régional à Bouc Bel Air
 - 22-23/11 – 1/4 finales Coupe Sud.

Intervention Franck Prellwitz, Trésorier Général :

- La consultation à distance des clubs pour l'acquisition de locaux à Gardanne pour le développement de l'IRFBB a reçu un avis favorable à 72,66% des licenciés représentés par les clubs. Il est à noter un taux de participation de 63,80%. Le processus d'acquisition est en cours de réalisation.
- Un bilan du PSF est dressé. Le courrier de remerciement du Président Fédéral sera annexé au présent PV. Tous mes remerciements à mesdames Anne-Marie Lambin, Eugénie Cauchie, Amélie Berger, Evelyne Prellwitz et messieurs Cyrille Nerin, Yves Crespin et Laurent Fasano pour leur implication dans l'étude des dossiers de la Ligue Sud et de la Ligue AURA.

Intervention Daniel Zazzi, Vice-Président en charge de l'évènementiel et organisation :

- Pas de candidature des clubs du 0405 pour l'organisation du Final Four. L'appel à candidature a été lancé à tous les autres clubs de la Région Sud.
- Deux candidats se sont proposés pour l'organisation de l'Assemblée Générale de juin 2026, Manosque et Briançon.
- A la suite des dégradations lors des Finales R2 de la saison 24-25, la ville de Pertuis a adressé la facture des travaux effectués. Comme il s'en était engagé, le club responsable des dégâts s'acquittera de la facture.

Intervention Frédéric Logerais, Vice-Président en charge des pratiques sportives :

- Remerciements à l'ensemble des vérificateurs des championnats
- L'intégration de Magali Lacroix dans les dispositifs du pôle se passe très bien.
- Les championnats U15m et U15F de Ligue accueillent deux équipes Corses. Un grand merci aux équipes d'accueillir ces deux équipes.
- La deuxième phase des championnats U13 M&F, U15 M&F et U18F sont en ligne depuis le 16/10.
- A ce jour, 1 100 dérogations ont été traitées.

Intervention Bruno Zorzitto, Président de la Commission Régionale des Officiels :

- La CRO a rencontré les CDO 13 et 83, le bilan a été très positif. Le rdv est pris avec la CDO 84 pour le 31/10, restera à caler le rdv avec la CDO 06 et 0405.
- Le stage d'octobre s'est bien déroulé. Le compte rendu sera annexé au présent PV.
- Avec les différentes échéances de début de saison, 8 arbitres régionaux ont été remis à disposition des CDO. Cette décision n'est pas facile mais elle est nécessaire.
- Les désignations des championnats régionaux seniors sont faites et transmises aux CDO à J-20. Pour les championnats jeunes, ce n'est pas encore le cas, mais le délai de J-15 sera rapidement respecté.
- Cyrille Nerin rappelle l'obligation des 24 secondes dans les deux championnats pré-nationaux. Les clubs qui ne sont pas équipés d'appareil peuvent faire une demande de prêt à la commission Soutien Clubs (soutienclubs@sudbasketball.fr). Une formation spécifique pour la tenue des 24 secondes est organisée le 22/11 à Fos sur Mer, une information a été faite au club et les inscriptions sont ouvertes.

Intervention Stéphane Ferrigno, Vice-Président en charge de la Performance et Jeunesse :

- Plusieurs problèmes apparaissent au Pôle Espoirs de Lorgues, notamment l'absence d'un kiné attitré, une recherche de solution est en cours.
- La rentrée du Pôle Espoirs de Lorgues s'est bien passée.
- La rentrée du Pôle Espoirs d'Aix en Provence s'est bien passée. Il est à noter d'important travaux dans Halle des Sports à partir de septembre 2026, des solutions sont en cours d'étude.
- Remerciements au nouveau partenaire équipementier Décathlon Pro.
- Une réunion technique avec les comités est organisée le 8 novembre pour faire le point sur le parcours de détection U12 et U13.
- Les stage U13 et U14 organisés à Ste Tulle se sont bien déroulés.
- Le stage U15 se déroulera à Fos sur Mer
- Thierry Sylvestre renouvelle ses excuses pour son absence au stage U13 en raison de problème de santé.

Intervention Frédéric Mathieu, Vice-Président en charge du Juridique, Discipline et Règlements :

- A la suite de la fin de mission de Killian Lebarse comme alternant juridique, les recherches pour trouver un nouvel alternant n'ont pas abouti. Le projet d'un recrutement d'un CDD partagé entre la juridique, trésorerie et le Secrétariat Général est en cours.
- Un problème de communication entre la Commission Sportive et la CRD est apparu de manière surprenante. En Effet les Fautes Disqualifiantes avec Rapports, qui étaient automatiquement incrémentées au niveau de FBI dans l'onglet « Sanction », ne se fait plus de manière automatique. Ce dysfonctionnement lié à FBI sera compensé par une procédure interne aux deux commissions pour assurer un bon suivi.
- Un visuel du nouveau processus des 3 Fautes Techniques est présenté. Il sera diffusé aux clubs par une note d'information et sera annexé au PV.

Autres interventions :

- Frédéric Mathieu nous informe que 2 réclamations ont été déposées par les clubs de Cavailon BC et Basket Azur. Ces dernières ont été inscrites et signées par les arbitres et les deux capitaines sur la feuille de match. Même si ces deux réclamations n'ont pas été confirmées, le premier règlement de 80 € prévu par les règlements doit être fait. Les deux clubs n'ayant pas fourni le règlement par chèque au moment du dépôt, possibilité prévue par les règlements fédéraux et confirmée par une décision du Bureau Directeur Fédéral en mars 2023, une facturation sera faite aux clubs. Une note d'information sera faite rapidement pour rappeler les règles de fonctionnement de la dépose d'une réclamation au cours d'une rencontre

Plus aucun point à l'ordre du jour, la séance est clôturée à 21h.

Monsieur Jean Pierre Bruyère



JP BRUYÈRE

Président

Monsieur Cyrille Nerin



Cyrille NERIN

Secrétaire Général